



DEMANDE D'ADMISSION

Nom : Prénom :

Adresse : E-mail (obligatoire).....

No Postal : Localité :

Date de naissance : Nationalité :

Profession : Ass. Accident :

Tél. Privé : Tél. Mobile :

Après avoir pris connaissance du règlement suivant :

L'engagement est annuel. L'abonnement est **payable en une seule fois** avant le début de toute activité au sein du Club. L'accord des parents ou des représentants légaux est indispensable pour les mineurs. L'inscription au club sera établie qu'après le retour du formulaire signé, **accompagné de 2 photos et le paiement enregistré**.

L'adhérent est rendu attentif au fait que la pratique des installations et de l'entraînement de la boxe nécessitent une bonne condition physique.

Par sa signature, il reconnaît participer aux entraînements et utiliser les différents engins à ses risques et périls.

L'abonnement donne droit à l'utilisation des vestiaires, douches, appareils de musculation nécessaires à la pratique de la boxe et à participer aux cours de jogging, culture physique, musculation et leçons de boxe avec des entraîneurs compétents. Les responsables du club se réservent le droit de modifier les horaires selon le nombre de participants et le degré de fréquentation des différentes installations.

Le club décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

Les membres s'engagent à respecter le règlement interne remis à l'inscription et les recommandations des responsables, entraîneurs ou dirigeants. En cas d'inobservation grave ou répétée, le Comité se réserve le droit d'exclure le membre fautif ainsi qu'après deux rappels pour le paiement des cotisations dont le membre n'a donné aucune nouvelle.

Le membre quittant le club, doit démissionner par courrier ou par messagerie, à la fin de la validité de ses cotisations.

Le candidat s'engage à ne pas fréquenter les installations s'il est atteint d'une maladie contagieuse.

Horaire pour tous : Lundi au vendredi 18h00 à 20h00 / Ecole de boxe le mercredi de 16h30 à 17h30.

Tarifs : Moins de 20 ans CHF 320.- Plus de 20 ans CHF 470.- **Ecole de boxe CHF 150.-**

A ce tarif s'ajoute CHF 50.- lors de l'inscription (frais de dossier), excepté pour l'école de boxe

Un montant de CHF 20.- sera restitué, à la fin de l'assemblée générale ordinaire du Club Pugilistique de Carouge à chaque membre présent ne participant pas au repas, excepté pour l'école de boxe dont les membres ne payent pas de finance d'assemblée générale.

Accepté : Le demandeur NOM représentant légal

Carouge, le SIGNATURE représentant légal.....

Abonnement annuel renouvelable d'année en année sauf si le membre fait parvenir une démission écrite au Comité.

Le COMITE

CLUB PUGILISTIQUE CAROUGE

PRESIDENCE Philippe ROSSEL rue Jacques-Grosselin 33 1227 CAROUGE

Portable : 079 923 57 83

E-mail : philr@boxecpc.ch SITE : www.boxecpc.ch